

qui a probablement devant lui un grand rôle à jouer. S'il veut rendre un véritable service à sa province, il devrait se mettre à la tête d'un mouvement afin d'obtenir, pour la province mère du Dominion, l'aide nécessaire aux cultivateurs, qui sont le "backbone" de ce pays. Ainsi que le disait un de ses prédécesseurs comme représentant du district de Québec à la Chambre des communes, l'ancien député de Bellechasse, je crois: Le dernier citoyen qui restera sous le drapeau britannique, au Canada, sera un Canadien français. Je crois ces paroles vraies. Ce sont les habitants de la province de Québec qui ont été les premiers Canadiens, ils sont demeurés Canadiens et ils resteront toujours Canadiens. Nous avons raison d'attendre du Gouvernement fédéral le traitement auquel nous avons droit. J'espère que la députation conservatrice québécoise emploiera son influence pendant qu'elle en a l'occasion et qu'elle détient la balance du pouvoir. Sans la représentation du Québec, l'administration actuelle n'existerait pas. Sans les 25 sièges que les libéraux ont perdus dans Québec, le Gouvernement n'aurait pas été porté au pouvoir. Je comprends que le ministre ne s'occupe que temporairement du département des Pêcheries. Le député de Dorchester dirigera probablement bientôt ce ministère. Je demande aux députés ministériels de profiter de leur passage au pouvoir pour venir au secours de la population du Québec, qui en a grandement besoin dans tous les domaines et sous tous les rapports. Je n'insisterai pas davantage.

Monsieur le président, je vous remercie de l'occasion que vous m'avez fournie de présenter ces observations. Je demande à mes collègues de la droite de mettre la politique de côté, de s'occuper des véritables intérêts des pêcheurs, des cultivateurs de la province de Québec, et des pauvres ouvriers de la ville de Montréal qui, à l'heure actuelle, par milliers, sont sans ouvrage et dans la plus pénible position. L'occasion est belle pour l'administration de venir à leur secours. Oublions le passé, tournons les yeux vers le présent et vers l'avenir.

L'hon. M. RALSTON (traduction): J'aimerais à répondre en quelques mots à mon honorable ami de Cumberland. Il cherchera en vain quelque chose de dérogatoire dans mes remarques sur le sel de Malagash. J'ai dit simplement que j'ai fait mon possible pour aider M. Chambers et ses associés à populariser ce produit parmi les pêcheurs de la Nouvelle-Ecosse et qu'un certain nombre de ceux-ci trouvent que son emploi présente des difficultés. Je m'opposais à l'application de la taxe de vente au sel pour la même raison que lui, à savoir qu'on ne devrait pas frapper ainsi

[L'hon. M. Marcell.]

une industrie canadienne. Je voulais parler par là de l'industrie de la pêche dans la Nouvelle-Ecosse, qui est, pour employer sa propre expression, 100 p. 100 canadienne, et que l'on frappe lourdement par l'imposition de cette taxe de 6 p. 100 sur l'une de ses matières premières, qui est en outre assujétie à la taxe d'accise de 3 p. 100. Les pêcheurs de la Nouvelle-Ecosse ne méritent pas ce traitement et c'est pourquoi je proteste contre cette taxe que le Gouvernement leur impose.

Il y a un autre point. Le ministre dit que l'on n'applique pas la taxe d'accise dans le cas de Terre-Neuve par crainte de représailles. Je pensais que le Gouvernement se faisait fi des choses de ce genre. Il se proposait d'adopter un tarif canadien et des lois canadiennes, sans égard pour personne. Je ne veux pas que l'on sacrifie l'industrie de la pêche de la Nouvelle-Ecosse pour éviter des représailles. Je dirai à mon honorable ami que la taxe de 3 p. 100 est une taxe d'accise et non pas un droit d'importation; on l'impose sur les produits de l'Angleterre et des dominions et je ne vois pas comment l'on pourrait considérer comme un acte hostile son application aux produits de Terre-Neuve.

Mon honorable ami de Digby-Annapolis a hautement félicité le Gouvernement pour ce qu'il a fait en faveur des pêcheries. Je n'attends pas d'autre chose de mon honorable ami, il défend son Gouvernement dans les bons comme dans les mauvais jours et même si le Gouvernement n'a pas fait droit à sa demande et à la mienne au sujet de la saison de pêche du homard...

M. SHORT: On a fait droit à une partie de ma demande.

L'hon. M. RALSTON: Même si l'on n'a pas fait droit à sa demande et à la mienne au sujet, non pas de la prolongation, mais de la restauration de la saison de pêche du homard, je ne m'attends pas à ce qu'il se plaigne. Je lui dirai cependant qu'au moment opportun, je serai prêt à discuter avec lui et avec n'importe qui la conduite du Gouvernement actuel, au regard de celle de l'ancien gouvernement, envers l'industrie de la pêche. Il verra que le Gouvernement actuel n'a accompli que deux choses par rapport aux pêcheries bien qu'il puisse en connaître d'autres, ce dont je doute: la création de la commission Cockfield-Brown, qui a déposé le rapport dont je parlais ce matin, et l'adoption d'une réglementation en vertu de laquelle les chalutiers doivent porter un numéro à la proue, en chiffres d'au moins dix-huit pouces de hauteur.